



Conférence des Présidents tenue le samedi 30 mars 2019 à 10h 1 rue col. Chambonnet. 69500 Bron

APPELGREN Eric	Président CD 69	Présent
BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15	Présent
CASTANO Jean	Trésorier Ligue	Présent
CHANTEREAU Claude	Président Ligue	Présent
COMYN Jean-Christophe	Président CD 73 / Secrétaire Général Ligue	Présent
PARSUS Guillaume	Président CD 01	Présent
PIERRE Yves	Vice-Président Ligue	Présent
POULAT Jean-Michel	Président CD 38	Présent
ROURESSOL Sylvie	Présidente CD 07-26	Présent
LEJAY Olivier	Président CD 74 <u>excusé. Représenté par Mickael VERDONCK</u>	Présent
FEYDEL Thomas	Président CD 03	<u>Excusé</u>
PERRIN Jacques	Président CD 42-43	<u>Excusé</u>
PLANQUE Philippe	Président CD 63	<u>Excusé</u>

Assistent : BAZIN Benoît et VERVEL Gilles (CD15) - CHIORINO Laure (Secrétariat) – PERON Roger (Secrétariat)

Ouverture à 10 H. Accueil des participants par J.C. COMYN.

1. Informations des comités

1.1. Comité de l'Ain – Guillaume PARSUS

Le comité se porte bien : beaucoup de projets en cours, le nombre de licenciés augmente (le comité a passé la barre des 1 000 licences). L'objectif de l'olympiade en cours était d'avoir dans tous les clubs des cadres formés. A l'heure actuelle (donc après 3 années), 12 clubs (sur 21) sont dans ce cas. De plus, ces cadres sont majoritairement jeunes et bénéficient d'un accompagnement du comité qui emploie 2 salariés très investis dans le domaine. Cette situation permet de donner plus de dynamisme et de suivi aux actions lancées par le comité : détection, suivi de joueurs, animation de stages,... Cela se traduit par une augmentation d'inscrits au critérium fédéral, une élévation du niveau des joueurs et aussi l'augmentation du nombre de licenciés. Tous ces éléments montrent que le comité a fait les bons choix et qu'il faut continuer dans cette voie. L'action prend même de l'ampleur car la formation de référence, l'accès des jeunes aux responsabilités (les « pilotes »), est suivie de près par la FFTT qui envisage la saison prochaine la création d'une session de formateurs de « pilotes »

Concernant les perspectives, le second poste est subventionné à 60% par l'aide de l'Etat (contrat avenir) et l'objectif est bien sûr de le pérenniser en développant d'autres offres de pratiques pour couvrir son coût sans avoir besoin de subventions. Des démarches sont en cours pour intervenir dans des écoles, prisons, foyers de jeunes.

Un autre projet est né du constat que la plupart des cadres du comité sont vieillissants et que toutes les procédures et règlements qu'ils maîtrisent très bien sont connus d'eux seuls et se transmettent oralement. A partir de là, une rédaction de ces éléments a été lancée afin de permettre aux futurs cadres d'avoir des références stables.

Une difficulté est apparue en lien avec le développement de l'activité : les clubs grandissent et se trouvent confrontés à des capacités d'accueil insuffisantes pour les rencontres par équipes. Le problème se pose pour 4 clubs et les demandes de dérogations seront à examiner par la commission sportive régionale.

Par rapport à cette situation, d'autres comités font remarquer que ce type de situation s'est déjà présenté sur leur territoire et que les solutions ont été l'extension des délais de rencontre : jouer le vendredi soir, le samedi matin ou le dimanche.

En conclusion, Guillaume PARSUS indique que le comité organise un « ping-tour » de niveau 2 le 23 juin à Châtillon/Chalaronne.

1.2. Comité du Cantal – Sandrine BAILLEUL

Elle annonce qu'il y a cette saison une légère augmentation de licences, sans qu'elle puisse l'expliquer par une action particulière.

Actuellement le souci principal du comité est d'apporter son soutien aux bénévoles en place dans les clubs afin de maintenir l'activité. Il y a également un effort de formation d'arbitres et juge-arbitres afin d'avoir plus de « personnels » sur les épreuves et remonter ainsi leur image. Ce qui fonctionne puisque les inscriptions au critérium fédéral sont en hausse.

Sur le plan financier, la situation est saine, mais les disponibilités ne permettent pas d'envisager de projets d'une ampleur plus élevée comme l'embauche d'un cadre par exemple.

Claude CHANTEREAU intervient pour demander si, en cas de mise en place d'un cadre régional, le comité pourrait être intéressé pour le « louer » sur des actions départementales ou de clubs ?

Sandrine BAILLEUL explique que le souci principal d'une telle action poserait en premier le coût des déplacements. A l'heure actuelle, il existe une organisation de stages itinérants entre les différents clubs afin de répartir au mieux ce poste et cela fonctionne de façon satisfaisante.

Elle conclut en insistant sur le fait qu'actuellement le problème central est de susciter du bénévolat autant au sein des clubs que du comité.

1.3. Comité de Drôme-Ardèche – Sylvie ROURESSOL

N'ayant pris le poste que depuis peu de temps, Sylvie ROURESSOL indique qu'elle a peu de recul pour évaluer les actions de sa présidence...

Elle fait part de la difficulté qu'elle rencontre pour réaliser les demandes de subventions car le comité s'appuyant sur deux départements (Ardèche et Drôme) elle doit donc réaliser deux dossiers avec le souci de devoir répondre à des demandes très différentes de la part des autorités de tutelle. Par exemple, l'une n'accorde de subventions que pour les actions concernant des habitants de son territoire alors que l'autre privilégie les actions menées en mutualisant des moyens avec d'autres comités sportifs... Un exercice d'équilibriste bien difficile qui nécessite beaucoup de temps et l'aide du CTD Fabrice GAILLARD, ce qui mobilise également ce dernier sur du travail administratif alors qu'il devrait plutôt s'occuper du développement de l'activité sur le terrain.

Le comité est en difficultés financières et la solution est bien de « louer » le CTD à des institutions. Ce qui a été réalisé et Fabrice GAILLARD intervient dans des prisons, en université ou encore en EHPAD. Il assure aussi des entraînements en clubs. Si cela permet de diminuer le coût de l'emploi et aussi, pour la dernière action, de redynamiser des clubs, cela pose aussi des problèmes de gestion de son temps. En effet, les clubs ont une demande d'encadrement majoritairement le mercredi après-midi alors que le comité souhaite la mise en place d'un groupe « élite » sur le même créneau...

L'état des licences n'est actuellement pas bon. Mais Sylvie ROURESSOL reste confiante car elle sait qu'un certain nombre de clubs n'ont pas encore fait leurs licences et elle a déjà fait un rappel sur l'obligation fédérale de licencier tous les adhérents. De plus, certains clubs sont en convention avec la ligue et Laurent LOUVEL les suit avec attention.

Sylvie ROURESSOL demande que la ligue intervienne auprès de la FFTT pour que soit créée une licence « départementale ». Il est alors expliqué que SPID propose une gestion des licences par module : départemental, régional, national avec un tarif qui s'applique en fonction des niveaux d'évolution des joueurs. Toutefois, les parts fédérales et régionales restent identiques.

Un autre projet important est en préparation. Il s'agit de recenser les lieux de pratiques non affiliés et de lancer une action pour les amener à une affiliation. Le problème est de savoir quoi proposer pour emporter l'adhésion. Elle s'interroge sur l'opportunité de recruter un service civique pour effectuer ces recherches.

Des échanges qui suivent cette information, il ressort que chercher à affilier un club n'ayant pas de projet sportif a fort peu de chances de réussir. Cela passe par l'organisation de stages et de compétitions amicales. J.C. COMYN rapporte le cas d'une création d'un club en Savoie auquel a été offert une affiliation gratuite et la mise à disposition d'un entraîneur. Mais le club n'a jamais intégré de championnat ou d'épreuve et se retire cette saison.

A l'inverse, un club doit se créer à LIVRON, sur un effectif de joueurs licenciés auparavant et qui veulent fonctionner en FFTT. De même le club de SAVALAS qui vivait va bénéficier prochainement d'une nouvelle salle plus grande, ce qui devrait lui donner de bonnes perspectives d'évolution.

Pour ce qui est de la formation, le principe est d'accompagner sur le terrain des jeunes « identifiés » afin de leur donner les meilleures chances de réussite.

Un autre souci est le juge-arbitrage des épreuves dont elle déplore qu'il ne soit pas assez proche des besoins des joueurs.

Comme pour l'Ain, un travail d'écriture des règlements et procédures est en cours.

1.4. Comité de l'Isère – Jean-Michel POULAT

Jean-Michel POULAT a préparé un diaporama de présentation sur les différents thèmes présentés (document joint).

Le comité de l'Isère s'est installé sur le campus de l'ancien CREPS de Voiron et Jean-Michel POULAT fait un état des retombées de ce déplacement :

- L'implantation sur un site sportif hors de Grenoble a permis de faciliter l'accès au comité pour les clubs, notamment ceux de Nord-Isère.
- Le pôle du Comité était jusque-là « éclaté » sur 3 sites, le fait de tout regrouper à Voiron a simplifié l'organisation et la lisibilité de l'action.
- Une opportunité de développer une section « sport-études » s'est faite jour avec la présence à proximité d'établissements scolaires et de possibilités d'hébergement.
- La présence d'autres acteurs du sport permet d'envisager des développements inattendus. Par exemple, le voisinage d'un spécialiste de biomécanique a conduit à proposer un travail de « laboratoire » sur le T.T., travail qui semble bien n'avoir jamais été fait. Une telle action placerait le comité comme pionnier dans le domaine. De même, des ateliers de relaxation ont pu être mis en place et un travail sur le matériel (chaussures) est aussi en cours de réalisation.
- La mise en place sur le site des actions de formation de la ligue, CQP et BP, apporte un poids supplémentaire à notre discipline et une discussion a été lancée pour la construction d'une salle d'entraînement qui permettrait d'améliorer encore la situation du T.T. sur le site.

Au niveau des licences, il constate une baisse significative des licences traditionnelles assortie d'une progression des promotionnelles. Le comité s'est penché sur cette baisse et s'interroge sur l'influence du tarif unique de licences qui a nettement relevé le coût de celles-ci sur les petites catégories alors que le comité avait une politique de licences à bas tarif. Par ailleurs, le fait que le comité propose à ces mêmes catégories une épreuve de découverte ouverte aux licences promotionnelles ne va-t-il pas aussi dans le sens de détourner les joueurs de la licence compétition puisqu'ils ont déjà une épreuve qui leur suffit ? En tout état de cause, le comité de l'Isère va se pencher sur le problème.

Projet de mandat 20-24. Une réflexion est en cours pour la prochaine olympiade. Le principe est de s'appuyer sur le projet ligue qui a aussi cette échéance et voir les déclinaisons départementales possibles. Il faut aussi faire le bilan des actions menées sur le mandat en cours et en tirer les conclusions et leçons qui s'imposent.

La question de la nouvelle gouvernance est aussi sur la table avec les évolutions qui vous nous être imposées par le Ministère et la Fédération... ?

Claude CHANTEREAU indique que la FFTT travaille actuellement sur un projet global de gouvernance, un très gros chantier avec des procédures et modalités de fonctionnement à établir ainsi que les échéances qui vont avec. Mais pour l'instant peu d'informations sont remontées des groupes de travail. Toutefois, ce point est à l'ordre du jour de la réunion de Conseil Fédéral du 05 avril prochain et les informations seront bien sûr transmises dès que possible.

Jean-Michel POULAT conclut son intervention en indiquant qu'il lui paraît tout à fait nécessaire de mener une réflexion globale entre la ligue et les comités afin de modéliser un projet commun qui permettrait d'élaborer une stratégie générale et les actions qui en découlent.

1.5. Comité Rhône-Lyon Métropole – Eric APPELGREN

Le nombre de licenciés est à la hausse avec notamment le club du TT GERLAND qui mène une politique de travail dans les écoles du 7^{ème} arrondissement et qui compte désormais plus de 700 licenciés (dont plus de 200 traditionnels), avec aussi une progression d'autres clubs.

Là encore, cette augmentation se traduit surtout sur les licences promotionnelles au détriment des traditionnelles. En écho à l'intervention de Jean Michel POULAT, Eric APPELGREN précise que le comité du Rhône a décidé depuis deux saisons d'imposer la licence traditionnelle pour une épreuve de découverte à destination des jeunes sans que cela n'ait eu d'impact sur la popularité de cette compétition.

Pour ce qui est du championnat par équipes, le championnat semaine est en progression. Il permet aux joueurs de disputer une épreuve par équipes de 3 en soirée et répond bien à l'attente des joueurs désireux de garder leur week-end libre. Le, championnat week-end reste stable.

Pour le critérium fédéral, un remodelage est en vue car la formule modifiée il y a deux ans n'est pas satisfaisante.

L'épreuve vétérans va évoluer vers un côté plus convivial avec plus d'animations.

La formation reste un problème : l'encadrement des joueurs doit être solide. Il faut être vigilant et didactique pour éviter les dérives de comportement et de discipline.

Pour le comité aussi, écrire les procédures et règlements apparaît comme nécessaire afin de laisser aux élus à venir les moyens de gérer.

Le comité organise un « Ping-tour » de niveau 1 le 02 juin place Ambroise Courtois (Lyon 8^e) avec le support des clubs locaux (PLVPB et ASUL). Eric APPELGREN est tout à fait disposé à communiquer aux autres comités tous les éléments constitutifs d'une telle organisation ainsi que les conseils nés de l'expérience qui vont avec.

Le comité a 3 salariés : Christian VIGNALS (CTD) – Gary PAGE (chargé de développement à plein temps) – Stéphanie SENTIER (chargée de communication à mi-temps). Tous 3 ont été arrêtés pour raison médicale sur des périodes plus ou moins longues (Gary PAGE a repris récemment en mi-temps thérapeutique) au cours de la saison ce qui n'a pas facilité la gestion du comité. La situation rentre toutefois petit à petit dans l'ordre.

Eric APPELGREN indique qu'il a bien reçu récemment le courrier fédéral sur la nécessité de mise à niveau des statuts. Le comité du Rhône est déjà en règle mis à part quelques points de détails et la mise à jour sera effectuée à l'A.G. de 2020.

Eric APPELGREN conclut sa présentation en faisant part de son accord sur le principe de modèle de projet commun évoqué par Jean-Michel POULAT. Le comité du Rhône prépare un projet départemental qui sera présenté aux clubs afin d'attirer des personnes au conseil départemental. Il souhaite également que soit évoquée la possibilité d'un regroupement des comités pour monter des organisations nationales sur le territoire de la ligue.

1.6. Comité de Savoie – Jean-Christophe COMYN

Si le nombre de licences est quasiment identique à celui de l'an passé, Jean-Christophe COMYN constate également un glissement des licences traditionnelles vers les licences promotionnelles.

Le comité emploie un CTD à mi-temps qui travaille également sur le club de Chambéry pour l'autre moitié. Cela pose un souci car d'autres clubs demandent des interventions techniques du CTD.

Le CTD anime notamment un pôle départemental le mercredi.

Si la situation actuelle est satisfaisante, l'avenir est très sombre :

- Deux clubs ont annoncé ne pas repartir la saison prochaine. Avec 11 clubs, le comité devient le plus petit de la ligue
- Une étude sur l'état des clubs menée par un emploi civique au cours de la saison montre un manque très inquiétant de dynamisme et de projets à leur niveau
- Il existe, comme en Drôme-Ardèche des clubs non affiliés mais les propositions faites à ces clubs n'ont eu que des fins de non-recevoir.
- Jean-Christophe COMYN a annoncé qu'il ne se présentera pas pour un nouveau mandat et personne n'est partant pour prendre la succession. Guillaume PARSUS intervient pour expliquer qu'à son avis, les rôles des dirigeants de comité sont mal connus des clubs et qu'il a lui-même prévu de rédiger un memento du dirigeant précisant à la fois les tâches et les temps à consacrer.

Sur ces bases, le comité de Savoie apparaît bien comme « sinistré en puissance ». Le projet de développement appuyé sur la formation de jeunes accédant aux responsabilités, ce qui aurait permis de relancer le dynamisme et d'améliorer les relations clubs-comité, n'a pas eu de retour.

Jean-Christophe COMYN estime qu'à l'heure actuelle, la solution réside dans une fusion avec le comité de Haute-Savoie, mais il s'agit d'une démarche à moyen terme qui ne pourra se réaliser sur la saison restant avant la fin du mandat.

Dans ces conditions, il est fort possible que le comité de Savoie se trouve en situation de carence et qu'il faille faire appel à une tutelle fédérale en 2020.

1.7. Comité de Haute- Savoie – Mickael VERDONCK (représente Olivier LEJAY président)

Les licences sont en progression. Un club a été créé cette saison (BONS EN CHABLAIS) mais il faut bien être conscient qu'il s'agit de l'aboutissement d'une démarche de longue haleine. Le principe est de mener des actions fortes de structuration auprès des clubs, mais le comité est en situation difficile sur ce point car c'était Stéphane BRUN qui avait lancé cette démarche et son décès brutal la saison passée laisse un trou pas comblé à ce jour.

Un point très positif repose sur le fait que les clubs sont nombreux à avoir des projets sportifs appuyés sur des structures fortes avec de l'encadrement professionnel. C'est donc du solide.

Sandra VERNAY, CTD et seule employée (à mi-temps) du comité, fait un excellent travail auprès des clubs (elle intervient notamment sur 3 clubs) et il faut noter les bonnes relations générales qui ont cours entre les clubs Haut-Savoyards.

Les compétitions tournent bien. Pas trop de soucis de ce côté-là.

Le domaine de l'arbitrage est relancé par l'arrivée comme formateur de Stefan BRIERE qui a d'ores et déjà prévu une formation les 13-14 avril à La Roche/Foron.

Toutefois, Mickael VERDONCK souligne que le comité est très fragile car beaucoup trop juste en nombre de bénévoles.

Ces interventions closes, Claude CHANTEREAU remercie les participants pour la qualité de leurs interventions et des échanges qui en sont nées et souhaite savoir s'ils ont prévu, ou non, de se représenter à la présidence de leur comité respectif pour le mandat 2020-2024.

A l'exception de Sylvie ROURESSOL et Jean-Michel POULAT qui indiquent que leur décision n'est pas encore arrêtée, tous déclarent ne pas repartir en 2020.

2. Tarification des mutations

C. CHANTEREAU rappelle que cette démarche est nécessaire avec le changement à partir de la saison prochaine du mode de gestion des mutations par la FFTT qui prendra en charge en totalité les demandes de joueurs et joueuses numérotés, les autres étant du domaine des ligues.

La FFTT a donc modifié sa grille de tarifs et prélèvera 15 euros par mutation, quelle que soit sa catégorie régionale ou départementale.

A partir de là, deux options sont possibles

- Un tarif évolutif selon la catégorie de classement
- Un tarif identique quel que soit le classement du joueur ou de la joueuse.

Du débat qui suit, il ressort que selon les comités, une part est, ou non, prise et qu'il ne sera donc pas possible d'avoir un tarif unique de mutation sur le territoire de la ligue.

Le choix est donc fait d'appliquer un tarif évolutif pour la Ligue (voir annexe 1) avec liberté à chaque comité d'ajouter, ou non, une part.

3. ZIMBRA

Roger PERON rappelle que ce serveur de messagerie est mis à disposition des comités qui le souhaitent.

Son intérêt principal est d'être actualisé régulièrement avec la base de données du logiciel fédéral, ce qui simplifie nettement les recherches et mises à jour de listes de distribution lorsqu'on veut s'adresser à des joueurs et à des clubs.

Il interroge ceux qui utilisent, ou ont utilisé, ce serveur afin de connaître leur avis sur son utilité.

- Le CD 38 l'a utilisé régulièrement mais des problèmes de mises à jour ont eu lieu lors du départ de Jérôme Besset et aussi du passage de LRATT à LAURATT.
- Le CD 01 trouve l'interface peu pratique et évoque également des soucis de mises à jour.
- Le CD 69 a développé un système d'envoi à partir du site avec soumission des envois à un modérateur. Toutefois, l'agent de développement et le CTD utilisent régulièrement ZIMBRA pour les envois personnalisés.
- Au niveau du CD 15, il apparaît bizarre que les mails reçus mentionnent comme destinataire une autre personne (qui a également la même adresse courriel).

Roger PERON prend note de ces remarques et propose aux personnes qui sont intéressées de leur faire une présentation plus personnalisée. Cela peut aussi entrer dans le cadre d'une formation plus générale sur les outils FFTT.

4. CNDS et FDVA – Yves PIERRE

4.1. CNDS

Yves PIERRE qui a assisté à la présentation de la campagne 2019 rapporte que le thème central est désormais l'emploi. Le point fort est une aide à la création d'emploi par une somme allouée de 12 000 chaque année sur 2 ans.

Les fiches actions semblent nettement moins importantes, sauf si l'on prévoit de les faire entrer dans un cadre d'emploi d'une personne. Il présente un diaporama qui décrit l'évolution des montants ainsi que les modes de répartition (document joint). On peut observer :

- Entre 2016 et 2018 les montants ont été divisés par deux
- La très grosse majorité des aides porte sur des soutiens à l'emploi des clubs.

A partir de là, Yves PIERRE pose la question cruciale : comment les clubs vont-ils pouvoir pérenniser les emplois lorsque l'aide prendra fin ?

4.2. FDVA Fond de Développement de la Vie Associative

Ce soutien était destiné à l'origine aux associations culturelles, les associations sportives étant concernées par le CNDS. Avec la disparition progressive du CNDS, le FDVA est désormais ouvert à toutes les associations.

Attention toutefois : son périmètre s'applique essentiellement aux petites associations composées de bénévoles. Les demandes doivent être sur la base d'actions conçues et réalisées par des bénévoles. Le fait de candidater sur des actions faites par des salariés conduit systématiquement au rejet de la demande.

Yves PIERRE conclut sa présentation sur la proposition de réunions téléphoniques ou présentielle avec les comités pour étudier les projets des comités et échanger sur les solutions et moyens à mettre en place pour réaliser des dossiers cohérents et solides. C'est aussi une solution de mutualisation des connaissances et moyens pour affronter les nouvelles conditions.

Séance levée à 13 H.

ANNEXE 1 – tarifs mutations 2019-2020

tarif 2019 - 20

	part fédé	part Ligue		Part Comités	Total
		option 1	option 2		
Mutation 1ère série (301 à1000)	450				
Mutation 19 et plus	15	60	50	Libre	
Mutation 17 et 18	15	60	50	Libre	
Mutation 15 et 16	15	60	50	Libre	
Mutation 13 et 14	15	50	50	Libre	
Mutation 10 à 12	15	50	50	Libre	
Mutation 5 à 9	15	40	50	Libre	